



Toulouse, le 17 juillet 2020

Objet Salon REGAL Sud de France – REncontres Gustatives Agricoles et Ludiques
Du jeudi 10 au dimanche 13 décembre 2020

Madame, Monsieur,

En 2020, le salon REGAL Sud de France - **Rencontres Gustatives Agricoles et Ludiques** - déménage au MEETT, le nouveau parc des expositions de Toulouse, outil d'attractivité d'envergure pour tous les acteurs de la région. Nous avons le plaisir de vous inviter à vous inscrire à cette **18^{ème} édition du salon** qui se tiendra du **jeudi 10 au dimanche 13 décembre 2020**.

Né de l'ambition de soutenir et valoriser les producteurs et produits de qualité de la région, REGAL Sud de France a toujours eu pour objectif d'informer et de sensibiliser le public aux **grands enjeux de l'alimentation et des productions locales**. Cette philosophie, inscrite dans les gènes de la manifestation depuis sa création, prend tout son sens dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Dès 2018, l'Occitanie a par ailleurs décidé de faire de l'alimentation un pilier de sa politique régionale, concrétisé par l'adoption du « Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie » en décembre 2018, et dont la deuxième phase est prévue pour cet été. Dans un contexte de 2020 marqué par une crise sanitaire sans précédent, **la Région réaffirme son soutien aux filières et producteurs locaux : malgré le changement de lieu, les tarifs sont inchangés.**

Organisé par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, en étroite collaboration avec l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire (IRQUALIM), la Chambre Régionale d'Agriculture et Science Animation, **ce salon vous offre l'opportunité de faire découvrir la diversité des produits de qualité emblématiques de notre région à près de 50 000 consommateurs**, juste avant les fêtes de fin d'année, mais également d'échanger avec le grand public, de lier des contacts commerciaux et de bénéficier d'une campagne de communication forte.

Pour en profiter, **réservez dès à présent votre emplacement en remplissant le formulaire en ligne (rendez-vous sur <https://regal.laregion.fr/Exposez-au-salon-Regal-Sud-de-France-2020>)**, dûment complété **avant le 31 Août 2020**. *1

Les conditions générales d'admission y sont spécifiées, notamment les trois « marchés » structurant du hall marchand, à savoir :

- « **Le Marché des produits sous signe officiel de qualité et d'origine** »
- « **Le Marché des spécialités régionales** »
- « **Le Marché des Produits fermiers** »

Cette année encore, la manifestation s'attachera à mettre en évidence la marque Sud de France, signe de reconnaissance des produits d'Occitanie.

Avec un panier de près de 11 000 produits, Sud de France propose une offre complète et représentative des productions issues des territoires de la région Occitanie, répartis en trois segments : « l'excellence d'Occitanie » pour les produits sous signe de qualité et d'origine, « le Bio d'Occitanie » pour les produits certifiés Agriculture Biologique et « les produits d'Occitanie » pour les produits répondant à des critères de savoir-faire régionaux.

Gage d'un achat local, Sud de France permet au consommateur d'identifier clairement les produits du territoire d'Occitanie.

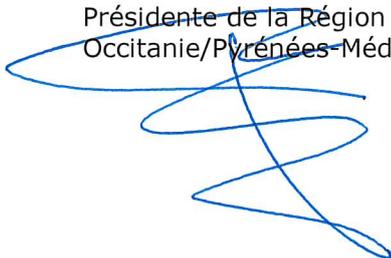
La sélection des exposants se fera dans la limite des places disponibles et vous serez informé de la décision prise au cours du mois d'octobre. L'IRQUALIM se tient cependant à votre entière disposition pour tout complément d'information (05 61 75 26 19).

Sachant compter sur votre implication dans la promotion de nos terroirs et comptant sur votre contribution à la réussite de cette édition inédite du salon REGAL Sud de France, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

(*1) (démarche inscription papier maintenue pour les producteurs BAF /MPP comme les années précédentes)

Carole DELGA

Présidente de la Région
Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Jean-Louis CAZAUBON

Président de l'Institut Régional
de la Qualité Agroalimentaire

